

Les Cahiers des Dix



Me Victor Morin

Olivier Maurault, P.A., P.S.S.

Numéro 26, 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079917ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079917ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maurault, O. (1961). Me Victor Morin. *Les Cahiers des Dix*, (26), 13–16.
<https://doi.org/10.7202/1079917ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

articles. Puisse donc ce vingt-sixième Cahier qu'ils livrent aujourd'hui au public accuser, non pas un recul, mais un progrès.

Notons, en terminant, que l'Index des vingt-cinq premiers Cahiers, compulsé par notre secrétaire perpétuel Gérard Malchelosse et qui compte 22,000 fiches, est maintenant terminé. Il reste à le publier : ce qui, espérons-le, ne saurait trop tarder . . . si nous en trouvons les moyens.

OLIVIER MAURAUULT, p.s.s., p.a.

Me Victor Morin

Me Victor Morin, l'un des trois fondateurs du Groupe des Dix ! Lors de son décès, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, les journaux furent unanimes à louer son activité professionnelle, son esprit civique, sa culture intellectuelle, son dévouement aux œuvres patriotiques et sa gentilhommérie.

Il fut en effet tout cela, avec une facilité, une prodigalité extraordinaire et avec un entrain et un humour, qui se maintinrent jusqu'à la fin. On se demande comment ce notaire très occupé et chargé d'une nombreuse famille trouva le tour de collaborer activement — activement, avons-nous dit — à tant d'entreprises professionnelles, financières, intellectuelles et historiques. Une bonne hygiène mentale et physique l'explique en partie, mais il faut chercher le reste de la réponse dans le tempérament de l'homme et dans ses qualités personnelles.

Nous l'avons connu pendant près d'un demi-siècle : il fut toujours fidèle à lui-même.

Nous l'avons vu se multiplier pour doter notre ville d'une bibliothèque publique, et plus tard pour assurer la restauration et la permanence du Château Ramezay; présider la Société de bibliographie du Canada en 1947, et la Commission pour le rachat des rentes seigneuriales; présider la Société Saint-Jean-Baptiste et la Société historique de Montréal; organiser la célébration du III^e centenaire de notre Ville et la commémoration annuelle de la fondation, à la Place d'Armes;

imaginer des dîners en musique, qui eurent un vif succès; publier de nombreux ouvrages historiques; diriger des visites du Vieux Montréal; — mais aussi s'occuper de mutualité (il a été pendant huit années Chef Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers), et de finances (il fonda la Caisse Nationale d'Economie).

Quand, en 1935, avec Aegidius Fauteux et Gérard Malchelosse, il recruta le Groupe des Dix, se demanda-t-il s'il en verrait de son vivant les Noces d'argent ? Il les vit, mais ne put pas malheureusement assister à la fête qui marqua cet anniversaire. Du moins put-il se rendre le témoignage d'avoir collaboré à nos Cahiers, du premier au dernier. Il avait toujours quelque chose à dire au sujet de notre ville, dont il connaissait le passé — hommes et choses — à merveille.

Notre groupe se réunit une fois par mois. Me Morin manqua bien peu de ces assemblées et il y apportait toujours sa gentillesse, sa gaieté . . . et ses savoureuses réminiscences.

Fervent de l'équitation dans sa jeunesse, gai voyageur, professeur de Droit, collectionneur de livres canadiens, héraldiste au surplus, fin gourmet à ses heures (ne fut-il pas membre de la Fourchette Joyeuse ?), il appartient en outre à l'Ordre Militaire du Saint-Sépulcre, à la Société Royale du Canada, et, en qualité de marguillier de Notre-Dame, il organisa une souscription pour doter la vénérable « Paroisse » de vitraux historiques.

Il faudrait encore parler de son esprit de foi (nous lui devons la Croix du Mont-Royal), de sa bonté de cœur, de sa charité intellectuelle, de sa distinction de manières, qui lui donnaient l'allure d'un seigneur d'ancien régime, de sa courtoisie envers les dames, de sa largeur d'esprit dans le domaine national et politique, sans préjudice cependant de ses principes très nets.



En 1938, un groupe d'amis, inspirés par Gérard Malchelosse, avaient tenu à célébrer les cinquante années de notariat de Me Morin, au Cercle Universitaire de Montréal. M. Alfred Ayotte avait déjà publié dans *Le Devoir* un fort bel article sur le jubilaire. Je fus chargé de l'allocution de circonstance à la fin de ce dîner du 14 juin. Me sera-t-il permis de citer quelques passages de mon texte, demeuré inédit, je crois, et qui aura l'avantage d'alléger cette nécrologie trop officielle ?

« On sait que M. Morin possède une riche bibliothèque. Sa collection de Canadiana est très belle et fort précieuse. Quant à sa propre

bibliographie, elle est étonnante. Rappelons les chroniques et cause-ries qu'il donnait aux journaux, de 1885 à 1895, sa collaboration au *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, au *Petit Canadien*, au *Pays laurentien*, à la *Revue trimestrielle*, à la *Revue Canadienne*, au *Canadian Magazine*, à la *Revue Nationale*, au *Bulletin des Recherches Historiques*, à celui de la *Société de Géographie*, au *Journal of American Folklore*, à la *Revue du Notariat*, et même au *Nigog*, sans oublier les Mémoires qu'il a préparés assidûment pour chaque session de la Société Royale du Canada, et ses chapitres des *Cahiers des Dix* . . . Tout le monde connaît ses livres, spécialement son savant *Traité d'art héraldique*, et sa *Ville aux clochers dans la verdure*.

« On a beaucoup parlé, dans les livres et les journaux, des nombreuses présidences de M. Morin. On a exagéré. Après tout, il n'a été président que de quatorze ou quinze sociétés . . . à savoir : la Chambre des Notaires de la Province de Québec, l'Association du Notariat canadien, la Caisse Nationale d'Economie, le Crédit métropolitain, la Compagnie fédérale d'Immeuble et d'administration, la Section française de l'Association des Auteurs canadiens, la Société Historique de Montréal, le Collège héraldique, la Société Saint-Jean-Baptiste, la Société Nationale de Fiducie, la Société de Numismatique et d'Archéologie, l'Ecole de Tourisme, l'Association Immobilière de Montréal et la Société Royale du Canada. Et s'il est vrai qu'il a été, un jour, nommé président de la Société des Anciens présidents de Sociétés, cela ne fait encore que seize . . . Il est vrai que M. Morin a été chef suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, et Bailli de l'Ordre Equestre et Militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem : ce qui équivaut bien à deux autres présidences. Et je ne parle pas de certains comités fondés dans un but spécial et passager qu'il a présidés jusqu'à ce que ce but fût atteint.

« On s'est souvent émerveillé de la verte jeunesse de M. Morin. Au vrai, M. Morin est très vieux, beaucoup plus vieux qu'il ne paraît. Sans doute, il est né en 1865, mais plus que la plupart d'entre nous, il vit dans le XVII^e siècle, aux origines de Montréal. Il converse avec nos fondateurs ou nos fondatrices, quand il le veut et très souvent. Il les connaît beaucoup mieux que nombre de ses contemporains qu'il salue tous les jours, rue Saint-Jacques. Et pourtant, par un dédoublement qui tient du conte de fée, M. Morin est le plus jeune d'entre nous. Cela n'est pas dû seulement au fait que naguère il pratiquait le sport et jouait même au polo. Cela ne tient pas non plus uniquement à ce que le parfait notaire qu'il est a su, dans sa vie, harmonieusement mêler l'utile à l'agréable, faire alterner la rédaction d'un testament

avec une initiation à la « Rosse qui dételle » et une assemblée de Société financière avec un dîner de la « Fourchette Joyeuse », une année de travail intense avec une mission à travers la France et l'Italie. M. Morin est resté jeune parce qu'il vit parmi les jeunes. La Providence l'a béni : il a eu onze enfants. Et la plupart l'entourent encore à la table de famille. Comment vieillir, parmi tout ce jeune monde, qui parle, qui rit, qui fait des projets d'avenir ? Surtout, notre cher jubilaire est resté jeune parce qu'il le veut : il le voudra jusqu'à la fin. Rien au monde n'est plus précieux que la jeunesse de l'âme. Heureux ceux qui la possèdent !

« Virgile a dit des *Morins* de son temps qu'ils étaient les plus lointains des hommes : *Extremi hominum Morini*. Il n'aurait pas pu le dire du Morin que nous fêtons ce soir. Il est au contraire extrêmement proche de nous par son cœur et par son amitié, par sa gaiété et son entrain, par son activité de mutualiste et de patriote. Quand nous avons besoin de lui, nous n'avons qu'à étendre la main : il la saisit tout de suite et marche avec nous. Scout avant la lettre, il n'a pas passé d'année, il n'a pas passé de jour sans faire sa B.A. pour ses concitoyens et ses compatriotes. »



Tel était ce membre des Dix que nous avons perdu en septembre 1960. Nous le regretterons à jamais, mais il sera toujours présent parmi nous, par le souvenir ému que nous lui garderons.

OLIVIER MAURALT